

CRELAN INVEST

Société d'investissement à capital variable publique (Sicav) de droit belge
ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE
Société anonyme
Siège : Avenue du Port 86C, bte 320, 1000 Bruxelles
RPM (Bruxelles) : 0840.204.201

PROCURATION

Le soussigné / la soussignée :

Demeurant à :

Propriétaire deaction(s) nominative(s)¹ /action(s) dématérialisé(e)¹ de la Sicav

CRELAN INVEST, du compartiment :

Donne par la présente procuration à :

-
demeurant à
- ou à défaut au président

Aux fins de le (la) représenter à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires (ci-après « l'assemblée ») de ladite Sicav qui se tiendra le **mardi 12 mai 2026 à 11 heures 30**, au siège de la Sicav, Avenue du Port 86c, b320, 1000 Bruxelles (Tour&Taxis), ainsi qu'à toute assemblée générale ordinaire qui serait convoquée ultérieurement par suite de remise ou d'ajournement avec le même ordre du jour, afin de délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant :

	ORDRE DU JOUR	Pour*	Contre*	Abstention*
1.	Lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2025.	Ce point n'est pas sujet à vote		
2.	Lecture du rapport du commissaire sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2025.	Ce point n'est pas sujet à vote		
3.	Approbation des comptes annuels globalisés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Proposition du conseil d'administration : « <i>L'assemblée approuve les comptes annuels globalisés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.</i> »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.	Approbation des comptes annuels, décharge aux administrateurs et affectation des résultats par compartiment.			
	<u>Compartiment OPPORTUNITIES</u> ✓ Proposition d'approbation des comptes annuels du compartiment. ✓ Proposition d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire. ✓ Proposition d'affectation du résultat du compartiment : Proposition du conseil d'administration : « <i>L'assemblée décide d'affecter le résultat lié aux actions de capitalisation au capital représentatif de ces actions.</i> »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ « . » décimales et « espaces » milliers

	<u>Compartiment CONSERVATIVE</u> ✓ Proposition d'approbation des comptes annuels du compartiment. ✓ Proposition d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire. ✓ Proposition d'affectation du résultat du compartiment : Proposition du conseil d'administration : « <i>L'assemblée décide d'affecter le résultat lié aux actions de capitalisation au capital représentatif de ces actions.</i> <i>L'assemblée décide de distribuer un dividende de XX EUR brut par action de distribution.</i> »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<u>Compartiment BALANCED</u> ✓ Proposition d'approbation des comptes annuels du compartiment. ✓ Proposition d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire. ✓ Proposition d'affectation du résultat du compartiment : Proposition du conseil d'administration : « <i>L'assemblée décide d'affecter le résultat lié aux actions de capitalisation au capital représentatif de ces actions.</i> <i>L'assemblée décide de distribuer un dividende de XX EUR brut par action de distribution.</i> »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<u>Compartiment DYNAMIC</u> ✓ Proposition d'approbation des comptes annuels du compartiment. ✓ Proposition d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire. ✓ Proposition d'affectation du résultat du compartiment : Proposition du conseil d'administration : « <i>L'assemblée décide d'affecter le résultat lié aux actions de capitalisation au capital représentatif de ces actions.</i> <i>L'assemblée décide de distribuer un dividende de XX EUR brut par action de distribution.</i> »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.	Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Proposition du conseil d'administration : « <i>L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.</i> »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.	Réponses aux questions des actionnaires conformément à l'article 7 :139 du Code des sociétés et des associations.	Ce point n'est pas sujet à vote		
7.	Divers.	Ce point n'est pas sujet à vote		

(*) Veuillez cocher la case de votre choix. Si aucun choix n'est indiqué, il sera considéré que toutes les décisions prises par l'assemblée générale ordinaire concernant l'agenda ci-dessus seront approuvées par l'actionnaire.

Le mandataire n'est autorisé à exercer le droit de vote pour votre compte qu'à la condition qu'il dispose d'instructions de vote spécifiques pour chaque sujet figurant à l'ordre du jour.

Le mandataire pourra, aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes ou procès-verbaux, effectuer et signer toutes vérifications requises, élire domicile, substituer et, en général, faire tout ce qui s'avérerait nécessaire ou utile à l'exécution du présent mandat, le mandant promettant dès à présent ratification pour autant que de besoin.

La présente procuration dûment signée et complétée est à renvoyer par e-mail au conseil d'administration (legal.be@caceis.com) au plus tard cinq jours francs avant l'assemblée.

Fait à, le 2026.

(« bon pour pouvoir » + signature)

Signature